

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 4

Nachruf: Charles Mayor
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le ciel, transformées en étoiles filantes, pour dire :

— Nous venons te demander asile, Seigneur ! Nous ne voulons plus rester sur la terre.

— Et pourquoi ? demanda Dieu.

— Nous sommes trop délaissées par les fidèles.

— Dans mon village, cria une petite église d'une voix de fausset, les hommes n'entrent pas chez moi lors des cultes d'enterrement, ils attendent la sortie des parents sur la place !

De grands cris jaillirent de l'innombrable foule :

— Nous sommes des méconnues. Nous en avons assez. Cinés, dancings, fêtes nous font une rude concurrence.

Le Bon Dieu leva les deux bras, dans un geste si large que le bon Saint Pierre se mit à trembler comme feuille sous le vent d'orage. Les églises pâlirent sous l'or de leurs peintures et les arcs-en-ciel de leurs vitraux.

— Et Mon Fils, dit le Bon Dieu d'une voix si douce que tous les grévistes sentirent couler en eux, brûlantes comme braises et pourtant douces comme miel, les paroles divines. Et Mon Fils, croyez-vous que ses tourments ont été moindres que les vôtres ? Il y a deux mille années, a-t-il abandonné la mission que je lui

avais confiée pour la rédemption des hommes ? Que vont-ils devenir les humains que vous abandonnez ? Où baptiseront-ils leurs petits ? Où béniront-ils les nouveaux époux ? Où diront-ils à ceux qui perdent un être cher les paroles d'espérance ?

Aussi rapidement qu'à l'aller, mais dans une joyeuse allégresse, les maisons de Dieu redescendirent sur la terre et reprirent place, sans erreur, chacune sur ses fondations. La grève n'avait pas duré une heure.



Dix secondes avant l'arrivée sur la place de Madame l'agent de police traînant son mari, le Temple du village s'était réinstallé, exactement à dix centimètres du petit banc peint en vert, sur lequel, les soirs d'été, les mères-grands font la causette, avant de dodeliner la tête pour souligner la tristesse des temps présents...



Parole d'honneur, bien qu'affligé d'un sérieux mal aux cheveux, notre cher agent de police « n'avait pas vu les bellettes ».

Jean du Cep.

† Charles MAYOR

On ne le verra plus, si méditatif et heureux d'être au milieu de nous lors des réunions patoisantes, cet ami Charles Mayor, décédé à l'âge de 74 ans, au Château de Bussigny. On sait le rôle en vue qu'il a joué dans la vie musicale de notre canton. Sorti du Conservatoire de Weimar, ayant été l'élève de Otto Barblan à Genève et de Dubulle à Paris, il est nommé professeur de chant à l'Ecole supérieure et au Gymnase des jeunes filles de Lausanne, enseigne également à l'Ecole industrielle. Enfin, de 1922 à 1941, il est professeur de chant, d'harmonium et de gymnastique rythmique à l'Ecole normale.

Il crée le Chœur mixte du Conservatoire et dirige de nombreuses sociétés. A la Cantonale, il fonctionne, en 1929, comme directeur de la division supérieure. On doit à M. Mayor-Sudheimer des œuvres musicales qui sont d'un auteur distingué. connaissant son métier à fond et respectueux de la musique... Son souvenir restera en nous, vivant.